

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Toulouse, le 17 septembre 2026

25 ans après le drame d'AZF : un nouveau cocktail explosif en préparation au cœur de Toulouse

Le Collectif Stop Nouveau Seveso Toulouse alerte sur les projets industriels et l'évolution des zones de dangers d'ArianeGroup. Cet établissement, classé Seveso seuil haut, est situé sur l'île d'Empalot à moins de 500 mètres du cratère de l'explosion. Les engagements pris par l'Etat après le drame d'AZF ne sont pas respectés.

ArianeGroup a obtenu, en avril dernier, de la Mairie de Toulouse un permis de construire pour une seconde ligne de production du perchlorate d'ammonium, dont la production globale passerait ainsi de 5 000 à 8 000 tonnes par an, pour répondre à des demandes militaires et spatiales.

D'autres évolutions sur le site d'ArianeGroup préoccupent le collectif :

- les zones de danger des installations actuelles d'ArianeGroup ont augmenté et dépassent désormais largement le chemin des Étroits ;
- le préfet a autorisé, en 2025, l'exploitation d'une fabrique du principe actif du paracétamol par la société Ipsophène (classée aussi Seveso) qui augmenterait drastiquement la présence de produits chimiques dangereux sur le site et sur les voies de circulation ;
- une unité pilote de traitement de PFAS (appelés communément polluants éternels) a été installée provisoirement...

Parallèlement, Toulouse Métropole prévoit d'aménager la zone du cratère de l'explosion d'AZF pour des activités tertiaires et sportives : le projet « Respire » d'Icade !

De plus, au Sud du site d'AZF, des milliers de tonnes d'explosifs de la 1^{ère} guerre mondiale sont encore immergées dans les ballastières surplombées par un téléphérique. A proximité se trouvent l'Oncopole ainsi qu'une crèche, des hôtels... Le Collectif demande la prise en compte des situations climatiques de moins en moins exceptionnelles, comme les canicules, susceptibles d'affecter la sécurité des ballastières où la nitrocellulose doit impérativement rester dans l'eau.

Le Collectif Stop Nouveau Seveso Toulouse rappelle que le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) du site ArianeGroup approuvé par l'Etat en 2014 impose notamment qu'une extension doit être « indispensable à l'activité du site » et « ne pas aggraver le risque ».

Le collectif est donc opposé au quasi doublement de la production de perchlorate d'ammonium par ArianeGroup et à la présence d'autres activités sur le site comme Ipsophène et l'unité pilote de traitement de PFAS.

25 ans après le drame d'AZF, nous n'oublions pas. Plus jamais ça.